



BULLETIN TECHNIQUE VITICULTURE BIO



N°16 / 6 juillet 2021

Sommaire

L'essentiel
Les actualités
La météo
Phénologie / Etat du vignoble
Les maladies
Les ravageurs
Focus sur une plante bio-indicatrice
A lire / à voir

Disons de la semaine (deux pour le prix d'un, c'est bon pour le moral !):

6 juillet : Jamais, en juillet, sécheresse n'a causé la moindre détresse.

9 juillet : Avec Sainte-Procule, arrive la canicule

L'essentiel :

Actualités	Journées techniques / Plantons des haies / Démobio / Accompagnement technique
Météo	Peu de pluies ces derniers jours et peut-être une accalmie en vue.
Mildiou	Sortie de symptômes sur grappes, la protection doit être en place.
Black Rot / oïdium	La protection doit encore être maintenue, sortie de quelques symptômes sur grappes.
Vers de grappe	En attente du début de vol de 3ème génération
BSV Vigne Nord Aquitaine	N°13 du 29 juin 2021 Vous pouvez le retrouver sur le site : http://bsv.na.chambagri.fr



Actualités

Journées techniques : « Osez l'agroforesterie ! »

Mardi 13 juillet de 14h à 17h au Domaine Emile Grelier (2 bis Piconnat, 33620 Lapouyade)

Vous êtes viticulteur et vous souhaitez favoriser la biodiversité au sein de votre ferme en implantant des arbres et des haies ?

Alors venez à la prochaine journée technique sur l'agroforesterie, organisée par Bio Nouvelle Aquitaine.

Pour vous inscrire c'est [ICI](#)

Pour toutes informations complémentaires, contactez :

Thierry TRICOT - 06 11 61 98 42 - t.tricot@bionouvelleaquitaine

« Plantons des haies » :

Vous êtes agriculteur et vous souhaitez favoriser la biodiversité au sein de votre ferme en implantant des arbres et des haies ?

Alors venez à la prochaine réunion « Approfondissement » du programme « Plantons des haies » (déposé par Bio Nouvelle Aquitaine), qui sera animée par Benoît Vinet et qui aura lieu au :

Domaine Emile Grelier (2 Bis, Piconnat, 33620) à Lapouyade

le jeudi 08 juillet de 10h00 à 17h00

Lors de cette journée, nous étudierons ensemble sur plan la mise en place de votre projet agroforestier !

En participant à ce programme vous serez accompagné techniquement et financièrement dans la mise en œuvre de votre projet agroforestier.

DémoBIO :

La Chambre d'Agriculture de la Gironde en partenariat avec différents acteurs dont Bio Nouvelle-Aquitaine proposent une journée de démonstration consacrée à l'entretien du sol et à la pulvérisation en agriculture biologique. Si vous souhaitez nous rencontrer nous serons présents sur un stand.

En accès libre, cet événement est ouvert à tous les viticulteurs, maraîchers, en agriculture biologique, conventionnelle ou en conversion. DémoBio vous permettra de découvrir de nouveaux matériels et technologies innovantes. Le rendez-vous est donné **le jeudi 8 juillet à Braud et Saint-Louis**, Château La Paillerie, 19 route de Saint-Louis. Programme et Inscription obligatoire : [ICI](#)

Recensements des problématiques aides PAC :

Suite au constat de demandes de remboursement liées aux contrôles PAC des campagnes 2015 à 2020 et à des remontées de non-paiement d'aides au maintien 2020, le réseau Bio Nouvelle-Aquitaine et le réseau des Chambres d'agriculture vous proposent une enquête pour connaître l'ampleur de la situation.

Accédez au questionnaire [ICI](#)

Recherche de données météo :

Si vous possédez une station connectée, que vous êtes situé dans le Blayais – Bourgeais, le Nord Gironde, le Médoc ou les Graves en Gironde ainsi que sur tous secteurs en Lot et Garonne, vous pouvez nous aider à enrichir notre bulletin technique et à le rendre plus pertinent pour ces secteurs.

S'il vous est possible de partager vos données, contactez-moi : : Sylvain Fries : s.fries33@bionouvelleaquitaine.com Tel. 06 38 35 33 17



Accompagnement technique personnalisé en viticulture bio

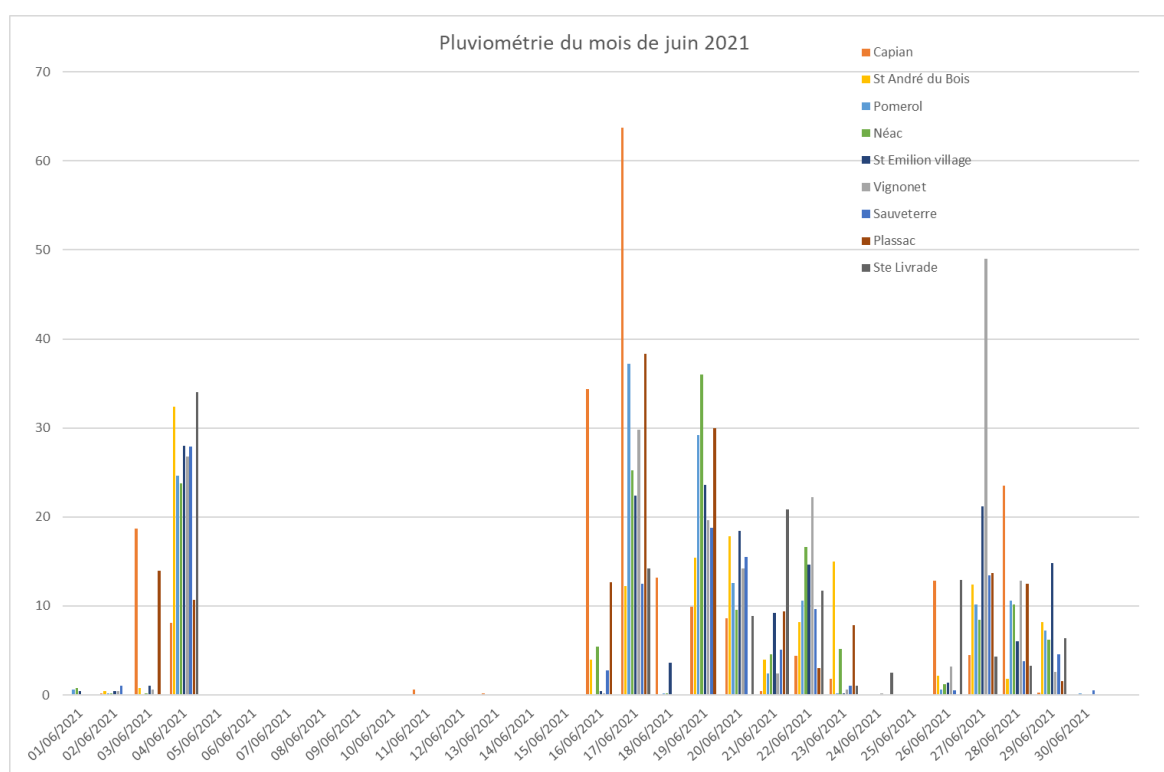
La réussite d'un projet bio reposant sur de solides bases techniques. Sylvain Fries, conseiller technique d'Agrobio Gironde / Bio Nouvelle-Aquitaine peut vous accompagner de façon personnalisée dans votre conversion ou pour la gestion des problématiques de votre domaine bio. Contactez le technicien pour exposer votre demande et pour définir ensemble le type d'accompagnement qui vous conviendra le mieux.

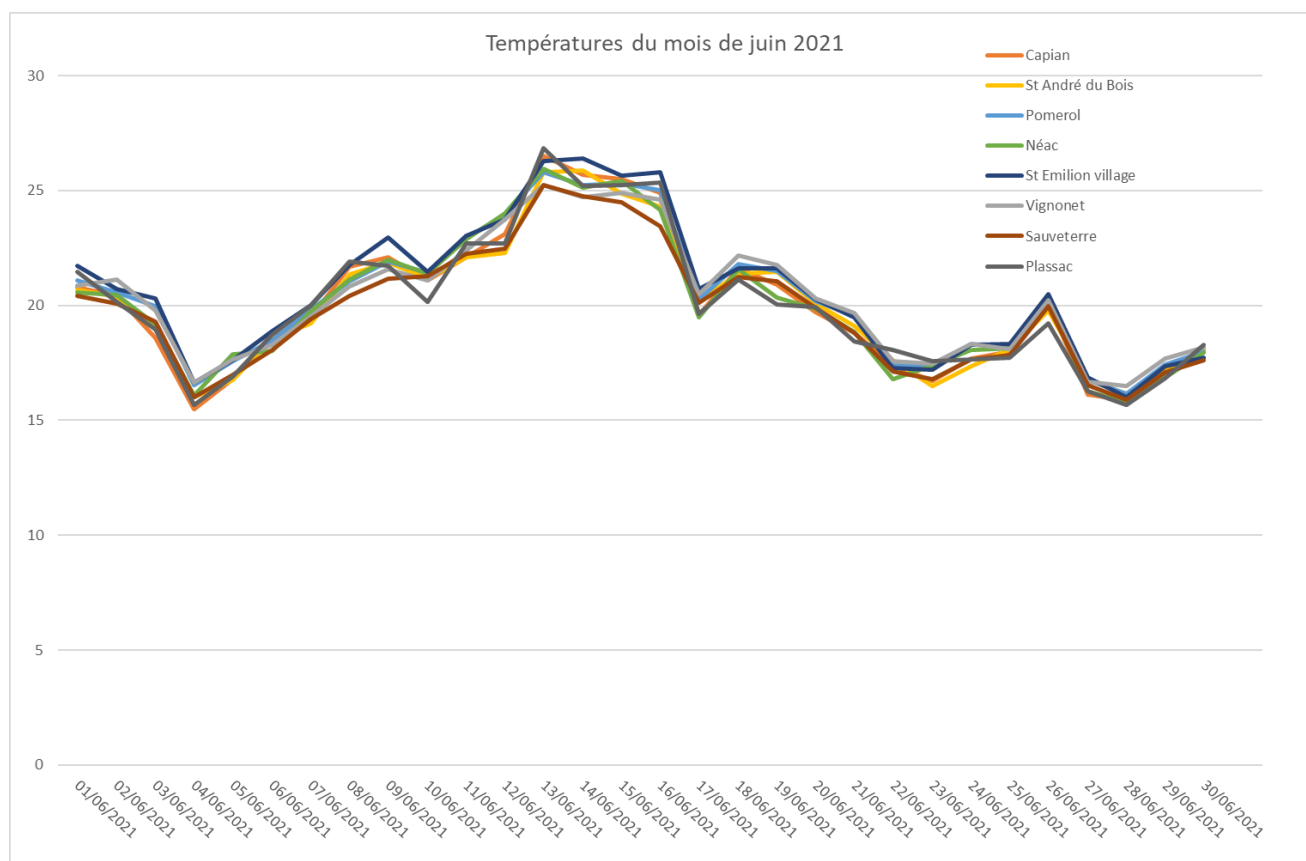
→ une visite technique gratuite est proposée aux adhérents d'Agrobio Gironde

Renseignements : Sylvain Fries : s.fries33@bionouvelleaquitaine.com Tel. 06 38 35 33 17

La météo

Bilan du mois de juin





Les cumuls de pluies sont presque vertigineux sur certaines stations :

	Capian	Pomerol	St Emilion Village	Néac	St André du bois	Vignonet	St Michel de Fronsac	Sauveterre	Plassac	Ste Livrade/lot
Cumul de pluies de juin 21 en mm	205.4	146.6	165.6	153.8	134.8	184.6	235.2	117,1	153,7	120,1

Ces cumuls sont d'autant plus impressionnants qu'ils ont été pour la grande majorité enregistrés sur la 2^{ème} moitié du mois

Ces dégradations orageuses sont corrélées avec les augmentations de température. Si finalement le mois de juin est proche de la normale, cela cache une forte disparité de températures et une alternance de journées très chaudes et de journées bien fraîches.

Nous retiendrons donc de ce mois, ces pluies parfois diluviennes...





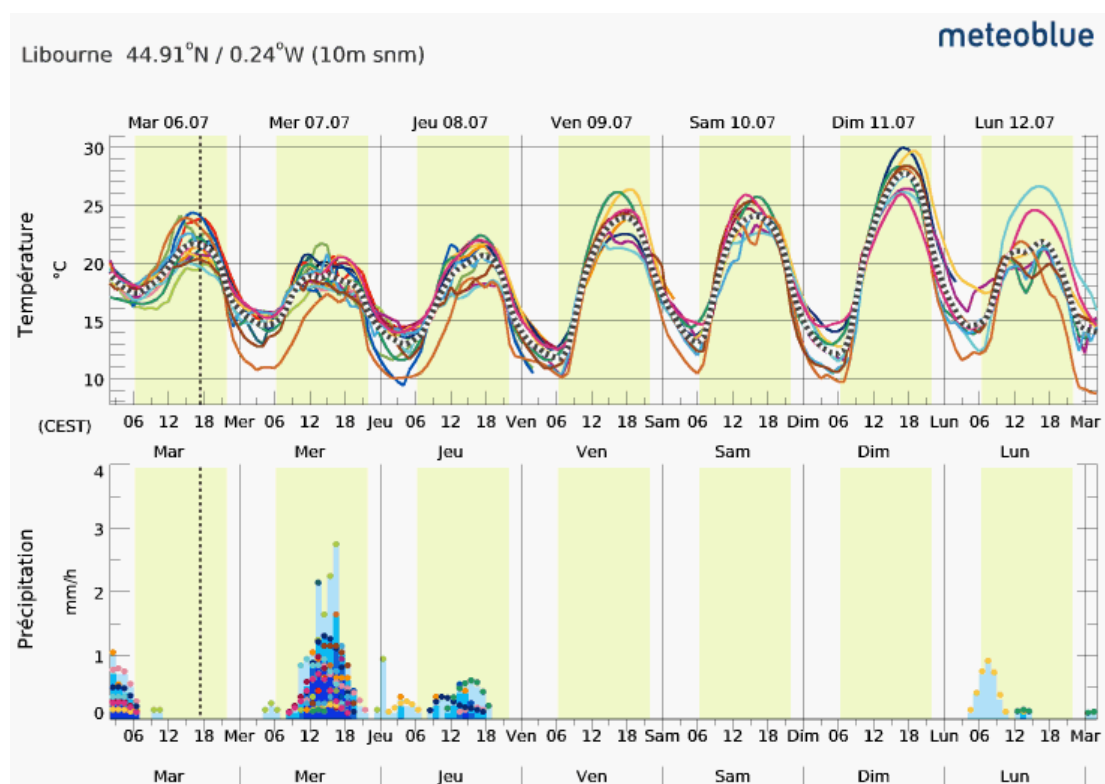
Bilan des 7 derniers jours :

	Capien		Pomerol		St Emilion Village		Néac		St André du Bois		Vignonet		Sauveterre		Plassac		Ste Livrade/lot	
Date	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm
mardi 29 juin	17	0,3	17,42	7,2	17,35	14,8	16,85	6,2	17,15	8,2	17,68	2,6	17,08	4,57	16,84	1,52	17,44	6,35
mercredi 30 juin	18,1	0	17,99	0,2	17,74	0	17,95	0	18,08	0	18,17	0	17,6	0,51	18,3	0	18,12	0
jeudi 1 juillet	20,1	0	19,62	0	20,06	0	19,37	0	20,13	0	19,48	0	19,77	0	19,4	0	20,61	0
vendredi 2 juillet	21,9	0,3	21,74	0	21,9	0	21,62	0	22,01	0	21,98	0	22,06	0	20,53	0	22,98	0
samedi 3 juillet	20,6	0,5	21,07	0,8	21,35	0,8	20,91	0,6	21,42	3	21,1	0,8	21,15	3,3	19,67	2,29	22,82	4,57
dimanche 4 juillet	19,1	2,2	19,05	5,4	19	5,6	18,06	4,6	19,13	3,6	19,27	7,2	19,05	2,29	18,42	5,08	20,21	0
lundi 5 juillet	22,7	0	22,49	0	22,12	0	22,38	0	22,23	0	22,68	0	21,99	0	21,98	2,03	22,42	0
Cumul de pluie des 7 derniers jours		3,3		13,6		21,2		11,4		14,8		10,6		10,7		10,9		10,9

Encore quelques orages sur la semaine écoulée, mais finalement peu d'eau sur le week-end. Le thermomètre monte et descend sans cesse, comme au mois de juin.

Prévisions météo pour les 7 prochains jours

Petit risque de pluie encore demain et à priori, retour d'un temps plus calme par la suite.





Calendrier lunaire :

	Mercredi 7 juillet	Jeudi 8 juillet	Vendredi 9 juillet	Samedi 10 juillet	Dimanche 11 juillet	Lundi 12 juillet	Mardi 13 juillet
Phase de lune	NEUD ASCENDANT  Lune montante	 Lune montante	 Lune montante	 Nouvelle lune	 Lune descendante	 Lune descendante	 Lune descendante
Influence	 Racine	 Racine/Fleur	 Fleur	 Fleur/feuille	 Feuille	 Feuille/Fruit	 Fruit

Nœud ascendant : La lune est de mauvaise influence. Les expériences démontrent qu'il y a perturbation lors des Nœuds. Ce sont des moments plus ou moins négatifs pour travailler le sol, semer, récolter etc...

Périgée lunaire : Quand elle est au périgée, elle exerce une attraction beaucoup plus forte, qui provoque l'étiollement des jeunes semis. Les plantes sont fragilisées et demeurent moins robustes.

La lune montante : c'est la période de sève montante. Les plantes s'emplissent de forces et croissent. Période de semis, période de récolte. En cave, soutirage en vue de prolonger l'élevage.

La lune descendante : c'est la période de réceptivité des sols (période de plantation). Sève descendante. La terre intègre mieux les éléments labour. C'est aussi la période où l'on fait le moins de mal à la vigne : épamprage, rognage. Taille, jour racine. Griffage du sol. Les soutirages ou une mise en bouteille sont conseillés durant cette période associés à un jour fruit (préservation des arômes du vin).





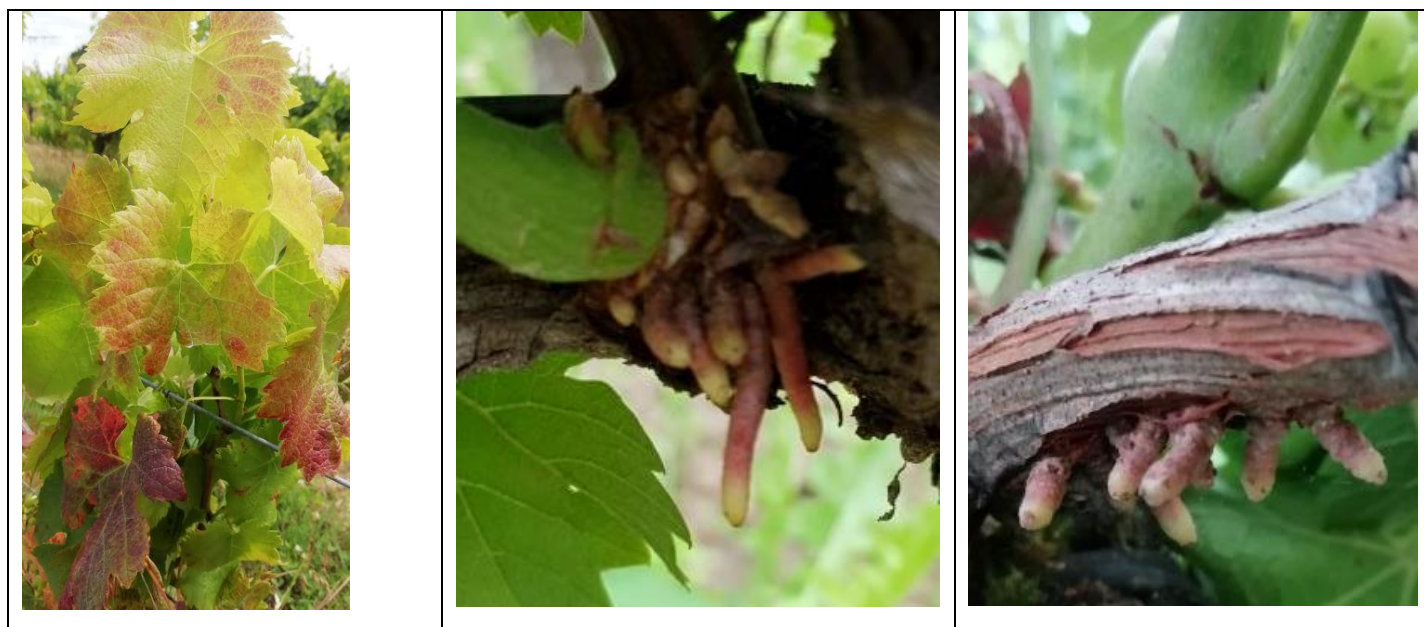
Phénologie / Etat du vignoble

Phénologie

La fermeture de la grappe est atteinte sur les terroirs les plus précoces. Elle reste difficile à appréhender sur les parcelles coulées et /ou millerandées dont les grappes restent lâches.

		
Stade K31 Baies à taille de Pois	Stade K 32 Avant fermeture	Stade L 33 Fermeture de la grappe
Blancs		
Merlot noir		
Cabernet Franc		
Cabernet sauvignon		

La pousse paraît moins active, le haut du feuillage et les jeunes feuilles ont un aspect marbré et pâle à cause d'un ensoleillement journalier faible. Les sols sont toujours frais et humides voire encore gorgés d'eau. Certaines parcelles montrent des signes d'asphyxie racinaire, notamment des rougissements des feuilles de la base et on observe maintenant des racines aériennes à la base des astes.





Les relevage, rognage et épamprage deviennent indispensables pour le passage des pulvérisateurs, du matériel d'entretien du sol, permettant de supprimer les organes jeunes et éviter les sources d'inoculum de maladies.

Epamprage Pieds : cette opération prophylactique doit être impérativement renouvelée, de nombreux pampres et repousse de porte greffe présentent des longueurs importantes, rejoignant le feuillage principal et sont souvent source d'inoculum de maladies, porteurs de larves de cicadelles de la flavescence dorée et de mildiou sporulant (visible depuis jeudi dernier).



Seconds Levages, relevages : les seconds levages sont toujours d'actualité.

Ecimage, rognage : ils sont en cours de réalisation, de nombreuses jeunes feuilles sont présentes et peuvent facilement être supprimées pour s'affranchir de contamination sur le haut du feuillage et sur les entre-cœurs.

Entretien du sol : les travaux sous le rang (disques émotteurs, lames) reprennent.

Effeuillages : Ils ont débuté sur tous les secteurs, ils permettent une meilleure ventilation des grappes, une accessibilité des produits de protection surtout sur vignes vigoureuses aux feuillages denses !

Sur parcelles touchées par les maladies, il faut le privilégier. L'effeuillage peut être aussi utilisé en prévision d'une protection prophylactique contre le botrytis sur parcelle chargée et/ou sensible.

Il faut laisser les feuilles « casquettes » sur les parcelles effeuillées côté levant.

Attention à ne pas intervenir pendant les journées les plus chaudes et à bien régler la machine pour éviter des blessures.

Phytothérapie :

Compte-tenu de la pluviométrie et de l'apparition du mildiou, vous pouvez ajouter une tisane d'osier (saule) au prochain traitement. Le saule a des propriétés de stimulation des défenses naturelles, grâce aux polyphénols qu'il contient, notamment l'acide salicylique. Il provoque la production de stilbènes toxiques avant l'attaque de mildiou, et la synthèse de protéines de résistance lors de l'attaque, réduisant ainsi la sporulation. Le saule aide également la vigne à gérer les excès d'eau en période pluvieuse. Pour connaître les doses et le mode de préparation, consultez la fiche technique dédiée à l'utilité et à la réalisation des extraits végétaux [ICI](#).

Vous pouvez aussi opter pour une décoction de prêle : riche en silice et en polyphénols, elle a un effet antifongique et renforce les parois cellulaires.

Si une sortie importante se confirme (notamment sur grappe). Vous pouvez réaliser une décoction d'écorce de Bourdaine (cf fiche technique).

Biodynamie :

En cette période humide, très peu lumineuse et un feuillage qui pâlit, une pulvérisation de silice (préparation 501) sera tout à fait bienvenue, voire salutaire. Une 501 appliquée tôt le matin de préférence en jour fruit ou fleur



permettra de réduire ce déficit de lumière, de renforcer la cuticule des feuilles et donc de lutter mécaniquement contre le mildiou en plus d'accompagner la vigne dans sa structuration. Ne pas appliquer sur des vignes chétives.

Les maladies

Bonnes pratiques de pulvérisation

Réglage du pulvérisateur

- ✓ Le bon réglage de votre matériel de pulvérisation est un élément essentiel pour la réussite de la campagne viticole
- ✓ **Contrôle obligatoire du pulvérisateur** : pour rappel, depuis janvier 2021 le contrôle des pulvérisateurs doit être effectué tous les 3 ans (à partir de 5 ans pour un pulvérisateur neuf). [Contrôle pulvérisateur - Crodip](#)

Rappel réglementaire

- ✓ Rappel réglementaire : il est interdit d'effectuer un traitement lorsque le vent est supérieur à 19 km/h.
- ✓ N'oubliez pas le port des EPI : lors de la manipulation des produits, de la préparation des bouillies, du traitement et du nettoyage du matériel.

Utilisations des produits phytosanitaires

- ✓ Dans votre choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE8 :
- SPE8 : « **pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes** ».
- ✓ **Nombre maximum d'application pour chaque spécialité commerciale** : celui-ci est indiqué sur l'AMM.
 - ✓ Certaines spécialités commerciales ont également une cadence de renouvellement minimum à respecter (également indiquée dans l'AMM).
 - ✓ **ZNT eau** : rappel, elles sont de 5, 20 ou 50 m, et visent à éviter les contaminations directes des cours d'eau. Elle est réductible en respectant les 3 conditions suivantes :
 - Présence d'un dispositif végétalisé d'au moins 5 m de large,
 - Utilisation du matériel et des buses antidérive dont la liste est régulièrement mise à jour et disponible sur le site suivant : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-689>
 - Enregistrement des applications effectuées sur la parcelle.
 - ✓ **DVP : dispositif végétalisé permanent** : il vise à éviter les contaminations directes par ruissellement vers des cours d'eau mais ne concerne pas toutes les spécialités commerciales. La distance est de 5 ou 20 m, elle n'est pas réductible et devient permanente sur la parcelle dès l'utilisation d'un produit avec une DVP.
 - ✓ **Qualité de l'application** : il ne faut pas oublier de traiter les deux faces des rangs de bordure, des rangs courts mais aussi penser à bien démarrer la pulvérisation sur les pieds de bout.
 - ✓ Penser à alterner les rangs de passage quand c'est possible, c'est d'autant plus important en vignes larges.

Mildiou

Comme nous nous y attendions, la sortie de symptômes sur grappes est visible depuis la fin de semaine dernière et surtout depuis le début de cette semaine. La fréquence et l'intensité de la maladie sont très variables d'une parcelle à l'autre et le niveau d'attaque dépend de plusieurs facteurs :

- ✓ Travaux en vert en retard,
- ✓ Réglage du pulvérisateur défaillant,
- ✓ Pas de possibilité de rentrer dans la parcelle entre les épisodes pluvieux,
- ✓ Fort cumul de pluie (souvent plus de 50 mm) enregistrés sur certains secteurs (au-delà de la protection assurée par les produits)

Un ou plusieurs de ces facteurs réunis expliquent des niveaux d'attaque sur grappes parfois conséquents, avec perte de récolte.





Rot gris, brun, un mélange des deux



Rot brun

Pour rappel : une fois installé dans la grappe, le mildiou est susceptible de coloniser les baies adjacentes, il se diffuse alors par l'intermédiaire des vaisseaux. Il est donc impossible d'enrayer sa progression. Nous pouvons juste protéger les grappes encore intactes. Souvent, le début de la véraison limite l'expansion de la maladie sur les grappes.

Rappel des règles de décision de renouvellement de la protection :

- Cumul de pluie supérieur à 20 mm (lessivage de la protection en place), **la dernière application n'a souvent pas été lessivée.**
 - et/ou pousse importante de la végétation (présence de nouvelles feuilles non protégées ou développement important des inflorescences), **pousse encore importante des rameaux, des entre-cœurs, grossissement des baies.** De nombreux organes néoformés ne sont pas protégés.
 - Présence de symptômes sur feuilles et grappes : **sortie de symptômes généralisée.**
 - et pluies annoncées. **Pas de pluies conséquentes pour les prochains jours.**
- ✓ **Parcelles avec peu de symptômes sur feuilles et/ou grappes :** il faut renouveler la protection dès que le cumul de pluviométrie est supérieur à 20/25 mm, et/ou avec un maximum de 8-10 jours.
 - ✓ **Parcelles avec symptômes importants sur feuilles et/ou grappes :** tant qu'il y a de l'humidité matinale et avec du mildiou sporulant, renouvelez impérativement la protection si elle a été lessivée par un cumul de pluviométrie supérieur à 20/25 mm ou en cas de développement de nombreuses jeunes feuilles sensibles ne pouvant pas être éliminées par rognage et de symptômes sur grappes sous forme rot gris.
 - ✓ **Pour rappel :** il faut entre 1h30 et 2h pour que l'application ait le temps de sécher.
 - ✓ **En cas de sortie importante de symptômes sur feuilles et grappes :**
 - Si **les symptômes présents sur vos parcelles sont sporulants** et afin de limiter cette sporulation et donc les possibilités de recontaminations de proche en proche vous pouvez opter pour la stratégie suivante :
- Après la période pluvieuse de ce milieu de semaine, effectuez une application d'hydroxyde de cuivre additionné d'**huile essentielle d'orange douce**, cette intervention a pour but de « sécher » les symptômes. Rappel, pour que l'huile essentielle d'orange douce puisse agir, il est nécessaire d'avoir 2 jours sans pluie après l'application (positionnement possible en fin de semaine).

Exemples de produits utilisables (liste non exhaustive) : à leur dose pour 300 g/ha de cuivre métal appliqué :



<i>Champ Flo Ampli</i> (hydroxyde de cuivre) à 0.83 L/ha, ZNT 5m, DRE 24h, DAR 21 jours ou <i>Héliocuire</i> (hydroxyde de cuivre) à 0.75 L/ha, ZNT 5m, DRE 24h, DAR 21 jours – A éviter en cas de fortes chaleurs annoncées (plus de 35°C).	ET	<i>PrevAm plus ou Limocide, Essen'ciel</i> (huile essentielle d'orange douce), à 0,6 % (du volume total de bouillie), ZNT 5m, DRE 24h, DAR 1 jour.
--	-----------	---

➤ Par la suite, reprendre une protection en anticipant tout épisode pluvieux.

La prophylaxie est actuellement indispensable pour éviter l'installation ou la propagation de l'inoculum : destruction des pampres, relevage, échardage, écimage ou rognage afin de limiter la présence d'organes jeunes sensibles, effeuillage côté soleil levant. Cela permettra également de rendre les grappes plus accessibles au traitement phytosanitaire. Ne négligez pas l'entretien du sol (tonte et nettoyage du cavaillon) pour limiter l'humidité au niveau des grappes.

Dans tous les cas, surveillez l'évolution des prévisions météo, elles changent rapidement.

Dose de cuivre à employer :

La dose conseillée est à 300 g de Cu/ha maximum (dose réellement appliquée à l'hectare).

Les produits utilisables : liste non exhaustive. Attention à bien respecter le nombre maximum d'applications de chaque spécialité commerciale.

✓ **Eqal DG** (sulfate de cuivre) à la dose de 1 à 1.5 kg/ha, ZNT eau 5 m, DSR 0 m, DRE 24 h, DAR 14 jours, 5 applications max.

✓ **Champ Flo Ampli** (hydroxyde de cuivre) à la dose de 0.56 à 0.83 l/ha, DRE 24 h, ZNT eau 5 m, DSR 0 m, DAR 21 jours, 12 applications max.

Rappel : dans le choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE1 :

SPE1 : « pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg de Cu métal/ha. ». Les quantités de cuivre utilisables sont de 4 kg/ha/an, avec une possibilité de lissage (utilisation de plus de 4 kg/ha -sans dépasser 6 kg/ha- en cas de forte pression, la moyenne annuelle jusqu'en 2025 ne devant pas dépasser 4 kg/ha). L'utilisation d'une seule spécialité portant cette mention empêche donc le lissage des quantités de cuivre apportées à l'ha par an.

L'alternative

- ✓ Prévoir les épamprages du pied et de la tête,
- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...),
- ✓ Levages soignés.

Oïdium

Le point :

Les conditions climatiques de la mi-juin ont été défavorables à ce champignon et les symptômes sont donc rares au vignoble. Les quelques rares symptômes sont limités à quelques baies sur une grappe.





La sensibilité des grappes est en nette diminution à l'approche de la fermeture.

Le Conseil :

La protection doit encore se poursuivre jusqu'à la pleine fermeture de la grappe. Elle doit être renouvelée en cas de lessivage des produits.

La prophylaxie mise en place pour lutter contre le mildiou permettra également de limiter le risque oïdium.

L'alternative

Les moyens prophylactiques peuvent être mis en place :

- Réalisation des travaux en vert : épamprage de la tête, premier levage.
- Entretien du sol (élimination de l'herbe générant de l'humidité)

Black-Rot

Le conseil

Les symptômes sur feuilles sont très limités sur notre réseau et se résument à quelques taches. Mais depuis le début de la semaine, nous observons quelques sorties sur grappes consécutives aux fortes pluies de la mi-mai. Les symptômes sont souvent assez limités en fréquence et en intensité. Il faut cependant rester vigilant, notamment aux contaminations de proche en proche, les baies vont rester sensibles jusqu'à pleine véraison.



L'alternative

La prophylaxie est la première mesure à mettre en place :





- L'élimination des organes porteurs de la forme de conservation du champignon est indispensable : baies et rafles momifiées, sarments (ceux-ci ont dû être brûlés, enfouis et pas seulement broyés).
- La limitation de la vigueur des parcelles est un élément important pour freiner l'expression du champignon, comme c'est le cas pour chaque maladie.
- La proximité d'une vigne abandonnée est un facteur particulièrement favorisant de la contamination. Ces parcelles doivent être signalées et arrachées (dans la mesure du possible...).

Le conseil oïdium/black-rot

Exemple de produits utilisables (liste non exhaustive) :

- ✓ **Microthiol Special Disperss, ou Amode, ou Thiovit Jet microbilles, ou Azupec** (soufre mouillable, ZNT eau = 5 m- DRE 12h – DSR 0 m, DAR : de 3 à 21 jours selon les spécialités commerciales) pour une dose de 5 à 7 kg/ha. Nombre maximum d'applications 8 par AMM.

Botrytis

On observe la présence régulière de ce champignon au vignoble, il se développe sur les débris végétaux, parfois suite aux chocs mécaniques (rognage trop serré, passage des roues). La prophylaxie doit être mise en place afin de limiter son installation.



L'alternative

- ✓ Les épamprages de la tête et du pied,
- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).
- ✓ **Levages soignés** pour limiter les entassements de végétation.
- ✓ **Effeuellages** côté soleil levant en gardant une feuille « casquette »

Les ravageurs

Vers de grappe

Comme la semaine dernière, les prises de papillons sont nulles sur nos pièges et nous n'observons pas de pontes. Il faut encore attendre avant de positionner l'insecticide sur les parcelles qui le nécessitent.

L'alternative

Pour la prochaine campagne viticole 2022, il est possible de mettre en place un dispositif de lutte contre la cochyliis et l'eudémis par confusion sexuelle.

La mise en œuvre de cette méthode doit être réfléchie au cours de **l'hiver prochain** pour une mise en place en mars-avril 2022.

Cicadelles vertes

Nous observons principalement des adultes et de rares larves. On peut parfois observer quelques feuilles qui semblent marquées par des grillures.





Rappel : en été le seuil de nuisibilité est de 50 larves pour 100 feuilles.

Méthode alternative : afin de limiter les populations de ce ravageur, et notamment quand vous avez eu une pression importante l'année dernière, vous pouvez utiliser le kaolin calciné afin de maintenir les populations à un niveau faible (en dessous de 10% de larves). Le kaolin est à appliquer avec le traitement de couverture habituel.

Produit utilisable : *Sokalciarbo/Baïkal* (kaolin calciné, ZNT eau = 5 m- DRE 12h – DSR 0 m, DAR : 15 jours) 4 applications max, début utilisation fin floraison, fin utilisation véraison. Intervalle de 7 jours entre chaque application. Dose maximale autorisée 20 kg/ha.

Vous pouvez démarrer cette protection **dès la fin de la floraison (produit avec la mention SPE8)**, avec une dose de 2 à 5 kg/ha en pleine végétation. Ces applications sont à renouveler tant que les populations se situent au-dessus de 10%, et jusqu'à ce que la vigne présente un feuillage bien blanchi (le but étant de perturber la période de ponte de l'adulte cicadelle verte).

Quelques recommandations pour l'usage du kaolin (limitation des risques de colmatage, préservation des buses et pompes de l'effet abrasif lié à l'usage du kaolin) :

- utiliser un pastillage adapté : préférer des pastilles à 10/10ième avec une pression de 1 bar (plutôt que des pastilles à 8/10ième avec une pression de 3 bars),
- « diluer » préalablement le kaolin dans une baste ou dans un grand contenant, puis incorporer dans la cuve du pulvé (quand celle-ci est quasiment pleine d'eau) en maintenant une agitation constante,
- conserver l'agitation en marche tant que la cuve n'est pas vide !

Auxiliaires



Eclosion d'une larve de Chrysope



Focus sur une plante bio-indicatrice : *Datura stramonium*



Le Datura pomme à épine est une plante que l'on voit quelque fois lever sur des parcelles arrachées aux sols perturbés. Plante annuelle à racine pivotante, elle peut mesurer jusqu'à 1m de haut. Très caractéristique, elle ne peut se confondre avec d'autres plantes !

Originaire d'Amérique, elle a colonisé les sables et limons des rivières de toute la France, mais thermophile, elle préfère le sud !

Très toxique, voire mortelle en cas d'ingestion, le Datura n'est utilisé qu'en homéopathie. Elle est aussi dangereuse par contact et si vous êtes amenés à la désherber n'oubliez pas de porter des gants.

Sa présence en nombre indique en général des sols pollués par les eaux lors de crues, des pollutions d'origines agricoles : engrais, pesticides ou d'origines urbaines. Il peut également indiquer une salinisation des sols, notamment dans les zones littorales.

A lire / à voir

Les maires et l'agriculture Bio !

Le Salon des maires et des collectivités locales s'est tenu cette année en version numérique.

Mardi 24 novembre, à 17 h, le thème proposé était « L'agriculture biologique au service du développement durable de votre territoire : passez à l'action ! ».

Retrouvez l'article de Réussir Bio [ICI](#)

Tribune par Pascal Doquet,

Vigneron à Vertus, en Champagne, et président de l'Association des champagnes biologiques (ACB).

Retrouvez l'article de la Revue des Vins de France [ICI](#)



Etude du CNRS :

Une nouvelle étude du CNRS montre qu'un système agro-alimentaire biologique et durable, respectueux de la biodiversité est possible en Europe en 2050, si on s'en donne les moyens politiques !

On le savait déjà, mais c'est bien que le CNRS l'affirme aussi !

Retrouvez-la [ICI](#)

Fiches techniques :

Voici des fiches techniques mises en lignes par Bio Nouvelle-Aquitaine qui peuvent répondre à certaines de vos interrogations. [ICI](#)

Contacts :

Vous souhaitez être accompagné pour les vinifications en bio ou pour la commercialisation de vos vins ?

Contactez les Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine

Site Web : <https://www.vigneronsbionouvelleaquitaine.fr/>

Téléphone : 05 57 51 39 60

Prochain Bulletin le 13 juillet 2021

